

Règlement Gestion Sportive saison 2015/2016

Principales modifications

Règles générales:

Concernant **les tenues vestimentaires** (voir en annexe): un rappel sera fait aux championnats départementaux et régionaux lors du contrôle des licences.

Accueil des **personnes handicapées** sur les compétitions non ISSF, IAU et TSV: remise en place de la classification HP qui sera calquée sur la notion Hors Match en terme de classement. La FFTir leur permettra une qualification France hors quotas à condition d'avoir participé à l'échelon régional.

Pour être candidat à l'organisation d'une étape du C.N., le club doit proposer le tir de toutes les épreuves du programme. Pas plus de deux matchs du C.N. ISSF par ligue.

Plus de dérogations pour aller tirer une étape du C.N. qui ne peut d'ailleurs pas remplacer un championnat départemental ou régional.

Mutations: une seule mutation par saison possible à condition qu'il n'y ait pas de blocage de la part du club quitté, même si le tireur a déjà participé à un échelon qualificatif.

Arbalète: remise en place des quotas de qualification par catégories pour l'IR900. Composition de l'équipe arbalète field pour le "France Clubs": 1 féminine **ou** un jeune par équipe. Le championnat de France clubs sera décalé d'un jour: passe du jeudi au vendredi.

Carabine: dans le règlement France Clubs 50 m, mise en place d'un temps maximum pour le chargement de la munition lors des phases finales (par ex. 30 s.)

Dans le règlement France Clubs Ecoles de Tir, lors des phases finales la minute de préparation démarre après l'installation.

Pistolet: finales pistolet vitesse 10m sur le championnat de France: retour au tir sur cibles mécaniques.

Pistolet vitesse 10 mètres: le tir de réglage sur cible carton lors de la préparation sera de nouveau autorisé.

Retour à l'appellation Pistolet **Vitesse Olympique** pour le pistolet vitesse 25 m.

Circuit National: un contrôle inopiné des équipements pourra être mis en place par l'organisation.

T.S.V.: meilleure communication demandée par les RCL concernant les résultats des IR.

Plateau: petit rappel: les résultats des régionaux doivent impérativement passer par le RCL qui les transmet par ISIS.

Silhouettes Métalliques: RAS

Armes Anciennes: Sélections Nationales: le cadre technique décidera des SN à organiser et des tireurs qui y participeront suite aux épreuves tirées aux "France".

Ecoles de tir: les faces avant des cibles 10 m seront remplacées entre chaque catégorie lors du France clubs. Possibilité de donner un diplôme à l'équipe classée 4^e lors des France Clubs. Cette équipe sera également appelée au podium.

T.A.R.: maintien du Circuit National. Pour 2016: la carabine 22 semi-automatique et l'ISR ne seront pas des disciplines officielles dans la Gestion Sportive. Suppression des quotas d'accès aux régionaux au niveau Côte d'Azur.

300 mètres: modification du prix des engagements aux régionaux.

Bellenoue Christian

RGS Côte d'Azur le 10 Août 2015